



## Communiqué de presse

CP/SG/JT/32/10

Paris, le 5 décembre 2010

### **Côte Ivoire : le Secrétaire général de la Francophonie appelle tous les acteurs politiques à reconnaître les résultats proclamés par la CEI et certifiés par l'ONUCI**

Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, prend acte des résultats proclamés le 3 décembre par la Commission électorale indépendante (CEI), institution habilitée à annoncer les résultats provisoires du 2<sup>ème</sup> tour de l'élection présidentielle ivoirienne du 28 novembre 2010.

Il prend également note de la déclaration sur la certification des résultats de cette élection, rendue publique le 3 décembre par l'ONUCI, qui confirme les résultats annoncés par la CEI reconnaissant la victoire de Monsieur Alassane Dramane Ouattara, après un examen minutieux de tous les procès verbaux transportés par l'ONUCI et reçus de la CEI.

Le Secrétaire général de la Francophonie a pris en considération les conclusions concordantes des différentes missions d'observation présentes en Côte d'Ivoire lors de ce scrutin qui, tout en reconnaissant certaines irrégularités et plusieurs incidents, établissent que la validité du scrutin n'est pas affectée.

Abdou Diouf se félicite des positions claires et déterminées de l'ensemble de la Communauté internationale et déplore que le Conseil Constitutionnel ait proclamé précipitamment des résultats contraires à ceux établis par la CEI et certifiés par l'ONUCI.

*« Je rappelle que les dispositions de la Déclaration de Bamako concernant la tenue d'élections libres, fiables et transparentes exigent l'indépendance et l'impartialité des institutions impliquées dans les processus électoraux »* a déclaré Abdou Diouf. *« J'appelle à présent tous*

*les acteurs politiques ivoiriens à reconnaître les résultats proclamés par la CEI et certifiés par l'ONUCI », a-t-il ajouté.*

Le Secrétaire général de la Francophonie condamne fermement tout recours à la violence et tout acte remettant en cause le choix souverain du peuple ivoirien.